



# SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

*Bien Vivre en Val-de-Saône*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2024

Nombre de Membres :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 2

Absents : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 mars et à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 29 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Étaient présents : Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTA - Matthieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Pierrette BROSE - Florence DALLY-DELÉGLISE - Françoise DURAND - Fabrice RAPHANEL - Fabienne PIRON - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Arnaud BROYER - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Catherine TEDESCHI - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ -  
Étaient absents excusés : Christophe BOUQUIN-JAFFRE (pouvoir à Benoit PEIGNÉ) - Céline POMMERET CHAUSSIN (pouvoir à Renaud DUMAY) - Cédric BADIN - Johan PIOLLET - Théo COCHET

Secrétaire de séance : Jérémy DEREMETZ

### N°2024.03.05.01 – Sollicitation de l'intervention de la SAFER Auvergne Rhône Alpes par l'exercice du droit de la préemption sur la vente n°DIA 01 24 0644 01

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**APPROUVE** le projet de demande d'intervention soumis par la SAFER AUVERGNE-RHONE-ALPES afin d'exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle cadastrée section YC 00051 comme indiqué dans le document annexé à la présente.

**APPROUVE** le plan financier suivant proposé par la SAFER :

• Prix d'acquisition par la SAFER :	500, 00 €
• Frais de notaire pour acquisition par la SAFER :	455, 00 €
• Sous-Total achat SAFER :	955, 00 €
• Frais SAFER à la rétrocession (Forfait) :	650, 00 €
• Prix de rétrocession :	1 605, 00 €
• TVA 20 % sur prix de rétrocession :	321, 00 €
• Prix Total de rétrocession TTC :	1 926, 00 €

**AUTORISE** le Maire à signer la demande d'intervention de la SAFER, qui engage la collectivité pour un montant de 1926, 00 € TTC et à signer tous les documents s'y rapportant et nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

### N°2024.03.05.02 – Demande de mise à disposition de la Halle Jean Chamerat à l'amicale des sapeurs-pompiers Val de Saône Chalaronne pour l'organisation de leur bourse aux jouets

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**17 voix Pour, 2 abstentions** : Renaud DUMAY, Jérémy DEREMETZ

**REFUSE** la mise à disposition à titre gratuit de la Halle Jean Chamerat à l'amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation de leur bourse aux jouets

### N°2024.03.05.03 – Réévaluation de la participation financière pour l'année 2022-2023 à l'union des familles pour les élèves désidériens inscrits à l'école Saint Marie de Saint-Didier-sur-Chalaronne

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**DECIDE** de réévaluer la participation financière des élèves désidériens inscrits à l'école Saint Marie de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'année 2022-2023 à hauteur de 59 484, 40 € (soit 7 073, 65 € supplémentaire)

**N°2024.03.05.04 – Avance à la participation financière pour l'année 2023-2024 à l'union des familles pour les élèves désidériens inscrits à l'école Saint Marie de Saint-Didier-sur-Chalaronne**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DÉCIDE** de verser un acompte sur la participation financière annuelle de la commune, d'un montant de 20 000 €, à l'Union des familles, concernant le fonctionnement de l'école Saint Marie.

**PRÉCISE** que le solde sera versé dans le courant de l'année, après communication des éléments indispensables par l'école Sainte Marie permettant de déterminer le montant exact de la participation,

**AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision,

**DIT** que les crédits sont inscrits en section de fonctionnement du budget principal.

**N°2024.03.05.05 – Renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024**

**Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DÉCIDE** de verser un acompte sur la participation financière annuelle de la commune, d'un montant de 20 000 €, à l'Union des familles, concernant le fonctionnement de l'école Saint Marie.

**N°2024.03.05.06 – Création annuelle de postes pour accroissement saisonnier d'activités pour l'Accueil Collectif de Mineurs de Saint-Didier-sur-Chalaronne**

**Le Conseil Municipal  
Après avoir délibéré  
A l'unanimité**

**CRÉE** des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité selon le tableau suivant :

**TABLEAU DES EMPLOIS SAISONNIERS**

<i>Filière</i>	<i>Grade</i>	<i>Affectation</i>	<i>Durée</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Temps de travail</i>
Vacances de printemps					
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 15 avril 2024 au 21 avril 2024	C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration		C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 22 avril 2024 au 28 avril 2024	C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration		C	35h
Vacances d'été					
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 8 juillet 2024 au 31 juillet 2024	C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration		C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 1 <sup>er</sup> août 2024 au 1 <sup>er</sup> septembre 2024	C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration		C	35h
Vacances de la Toussaint					
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 21 octobre 2024 au 27 octobre 2024	C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration		C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 28 octobre 2024 au 3 novembre 2024	C	35h
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration		C	35h

**N°2024.03.05.07 – Demande de subvention au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2024, Programme S, pour le remplacement et l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection au sein du périmètre autorisé**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), pour le projet de remplacement et d'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection ainsi que le raccordement du système existant aux services de la gendarmerie

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention FIPDR défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres		35 255,00 € HT	39,41 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>		<b>35 255,00 € HT</b>	<b>39,41 %</b>
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL			
Etat – autre	FIPD 2024 – Programme S	35 255,00 € HT	60,59 %
	FIPD 2024 – Programme S	18 955,00 € HT	
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>		<b>54 210,00 € HT</b>	<b>60,59 %</b>
Total HT		89 465,00 € HT	100,00%

**N°2024.03.05.08 – Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur l'exercice 2024 – Budget principal de la commune**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE** d'ouvrir, de façon anticipée, des crédits en section d'investissement pour un montant total de 22 525 euros selon la répartition suivante :

- Opération 283 – Mobilier mairie - au chapitre 21 - au compte 2183 – Matériel de bureau et informatique- **à hauteur de 8 700 euros TTC.**

- Opération 307- Mairie - au chapitre 21 -au compte 2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions - **à hauteur de 8 850 euros TTC.**

- Opération 312 – Centre culturel - au chapitre 21 - au compte 2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions- **à hauteur de 4 975 euros TTC.**

**PRECISE** que ces crédits seront inscrits au budget principal de la commune de l'exercice 2024 lors de son adoption.

**N°2024.03.05.09 – Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur l'exercice 2024 – Budget camping**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE** d'ouvrir, de façon anticipée, des crédits en section d'investissement pour un montant total de 10 500 euros selon la répartition suivante :

- Chapitre 21 -au compte 2188 – Autres immobilisations corporelles- **à hauteur de 10 500 euros HT.**

**PRECISE** que ces crédits seront inscrits au budget annexe camping de l'exercice 2024 lors de son adoption.

**N°2024.03.05.10 – Renouvellement de l'opération de versement d'une subvention de 100 € aux habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'achat d'un vélo électrique neuf pour l'année 2024**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 100 € pour les habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'achat d'un vélo électrique neuf selon les conditions suivantes :

- La subvention ne doit pas dépasser 50 % du montant total de l'achat d'un vélo électrique neuf sur le territoire français (facture à l'appui)
- La subvention est réservée aux habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne (sous réserve de la production d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, de la présentation d'un justificatif d'identité et RIB)
- La subvention est réservée aux 30 premières demandes de subvention déposées entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024

**PRECISE** que les dépenses ne pourront excéder 3000€ et seront inscrites sur l'exercice 2024 en section d'investissement du budget principal

**N°2024.03.05.11 – Délégation consentie au Maire à se constituer partie civile dans le cadre des poursuites pénales engagées par le Parquet de Bourg-en-Bresse, en lien avec des infractions aux règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la Commune**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à se constituer partie civile dans le cadre des poursuites pénales engagées par le Parquet de BOURG-EN-BRESSE contre Monsieur Joseph Junior TILLOI, en lien avec des infractions aux règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la Commune ;

**AUTORISE** le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES pour représenter les intérêts de la Commune dans cette affaire ;

**AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

**N°2024.03.05.12 – Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant**

**Le Conseil Municipal,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant TTC
06/02/2024	EDITIONS EVENEMENTS ET TENDANCES	ARRADON	Sacoche républicaine pour les jeunes	369,35 €
06/02/2024	CBI DIFFUSION	GUEREINS	Fournitures administratives : disque dur, papier, etc.	512,71 €
06/02/2024	EVA CREATION ENTRETIEN	VIRIAT	Ceinture de béton – Parking du Cessez-le-Feu	462,00 €
07/02/2024	ESPOSITO Gaelle	TREVOUX	Constat huissier - État des routes communales suite aux travaux du SEPBDS	969,20 €
09/02/2024	LINKABAND	ASNIERES SUR SEINE	Musiciens pour le 2 juillet 24 Esti'Val de Saône	1 944,36 €
12/02/2024	KV ENVENTS	MESSIMY SUR SAONE	Location jeu gonflable Esti'Val de Saône le 9.07.24	1765,01 €
12/02/2024	Fanny Anaïs D	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Réalisation vidéo Esti'Val de Saône	2270,00 €
12/02/2024	KV ENVENTS	MESSIMY SUR SAONE	Location jeu gonflable Esti'Val de Saône le 16.07.24	680,00 €
12/02/2024	WCLOC	CORBAS	Location sanitaire Esti'Val de Saône	1240,04 €
12/02/2024	GARRY	MACON	Révision du tondeuse ISEKI	979,84 €

13/02/2024	SIGNASOLUTION	SAINT-ANDRE DE-BAGE	Fourreau aluminium sur mesure – Panneaux cimetièrre	334,80 €
14/02/2024	GARRY	MACON	Révision complète tracteur KUBOTA	596,38 €
15/02/2024	ASEPTI'AIR	MONTMERLE/SAONE	Nettoyage de la hotte de la cuisine du camping.	477,60 €
15/02/2024	CINEMA EN PLEIN AIR	LYON 2ème	Ecran gonflable le 9.07.2024 pour Esti' Val de Saône	2478,55 €
16/02/2024	DELEGLISE	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Pose et fourniture d'une ampoule LED - Foyer Paroissial	588,00 €
19/02/2024	NATURALIS	LONGVIC	Terreau - gazon- fleurs	1 457,15 €
22/02/2024	GARRY	MACON	Lames pour tondeuse - huiles	1 760,94 €
27/02/2024	NOREMAT	ARNAS	Couteaux et pièces pour épareuse et pour la Turbo	2 523,94 €
27/02/2024	DELEGLISE	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Remplacement ampoules à l'église	543,82 €
27/02/2024	SANITHERMIC	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Remplacement de 2 moteurs dans le circuit radiateur Ecole Françoise Dolto	6 189,60 €
29/02/2024	LORON	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Réparation portes d'entrée mairie et école de musique	852,48 €
29/02/2024	SARL DE3S ELECTRICITE	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Achat et pose projecteur et horloge parking Ecole Françoise Dolto	1 749,10 €
04/03/2024	ROUX TP	PÉRONNAS	Remplacement de poteau incendie - RD7	3 149,40 €
04/03/2024	CBI DIFFUSION	GUEREINS	Cartouches d'encre pour services techniques	70,33 €
04/03/2024	RENAULT AGRICULTURE CLAAS	CHARNAY LES MACON	Entretien annuel du tracteur ERGOS	1009,7 €
04/03/2024	RENAULT AGRICULTURE CLAAS	CHARNAY LES MACON	Entretien annuel du tracteur 751 pour remorque et bétonnière	918,7 €

**N°2024.03.05.13 – Compte-rendu des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours d'instruction**

**PREND ACTE** des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

**a. Déclaration d'intention d'aliéner**

N° archive	N° dossier	Pétitionnaire	Section et n° de parcelle – Travaux envisagés
4149	DP 24 V0011	EDF ENR	AP 10 - Pose de panneaux photovoltaïques
4150	DP 24 V0012	COELHO David	YD 0120 - Pose de panneaux photovoltaïques
4151	DP 24 V0013	CHABROUD Monique	AR 1/AR 147/AR 157 - Modification façades/isolation extérieur/remplacement menuiseries/ modification ouverture/installation pompe à chaleur
4152	PC 24 V0004	DANELUZZI Stéphane	ZP 0194 - Construction d'une véranda et d'une jardinière plantée
4153	DP 24 V0014	SCI NEW EMOBER	AO 33 - Rénovation façade - peinture volets
4154	DP 24 V0015	Solutions Energétiques de France	YE 150 - Installation 12 panneaux photovoltaïques
4155	PC 21 V0033 M02	JOUNIER Jean-Philippe	ZS-0105 ZS-0093 ZS-0042 - Modification châssis sur façade - Remplacement volets coulissants en volets roulants
4156	PC 21V0016 M02	SCI CLAMATHIS	B 471 - Extension en rez de chaussée pour stockage- bureau plus logement à l'étage
4157	PC 24 V0005	HONORE Arnaud	ZW 188 - Construction d'un carport
4158	DP 24 V0016	DHENRY Jean-Marie	ZO 195 - Avancée sur terrasse existante
4159	PC 23 V0020 T01	SCI LE PONTCHARRAT	AO 514 - Construction maison individuelle
4160	PC 24 V0006	CHANON Didier	ZX 102 - Construction d'une annexe

4161	DP 24 V0017	JACQUIER Didier	YE 150 - Pose panneaux photovoltaïques
4162	PC 22 V0015-M02	ANTONOPOULOS Marc	AS 079 - Suppression châssis sur façade

**b. Autorisation du Droit des Sols**

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
08/02/2024	DIA 001 348 24 V0004	YB 219	1988, route de Bourg
21/02/2024	DIA 001 348 24 V0005	YB 219	1992, route de Bourg
21/02/2024	DIA 001 348 24 V0006	AO 516 - AO 517	744, rue de la Libération
21/02/2024	DIA 001 348 24 V0007	AO 516 - AO 517	744, rue de la Libération
22/02/2024	DIA 001 348 24 V0008	AO 786	23, rue du Champ du Loup

**Le Conseil Municipal,**

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 5 mars 2024

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY

Jérémy DEREMETZ